

Don d'organes et de tissus: et si on dépassait nos idées reçues ?

Le don d'organes sauve des vies chaque jour.
En parler avec ses proches est essentiel.

Un seul objectif : sauver des patients pour qui la greffe est vitale

Le don d'organes n'est pas
le don du corps à la science :
les organes prélevés
sont exclusivement
destinés à soigner
des patients
en attente de greffe.



Le don d'organes n'est possible qu'une fois le décès constaté par deux médecins différents

Un organe ne peut être
prélevé qu'après
un diagnostic de
mort cérébrale,
c'est-à-dire quand
le cerveau est
irréremédiablement
détruit.



Nous sommes tous donneurs, quels que soient notre âge et notre état de santé

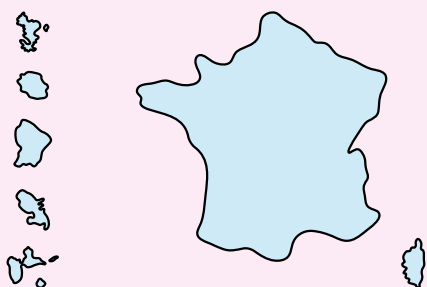
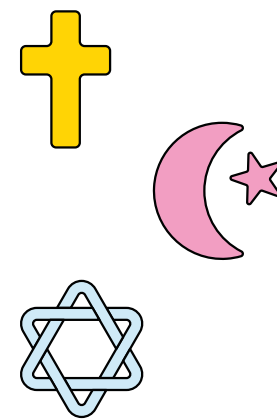
Jeune ou âgé, malade
ou en bonne santé,
seuls les médecins
peuvent savoir
si un organe
peut être
greffé ou non.



Le don d'organes est compatible avec les rites funéraires

Le corps du donneur
bénéficie du même soin
que tous les patients.

Après un don, les proches
organisent les obsèques
selon leur souhait.



1 donneur peut sauver **7 vies**

70 000 personnes vivent grâce
à une greffe d'organes en France

Plus d'informations sur dondorganes.fr

